



Pas de bébés à la consigne !

*Communiqué de presse
du 22 mars 2012*

Questions aux candidat-es à la présidence de la République sur la politique d'accueil des jeunes enfants : le collectif « Pas de bébés à la consigne » fait le point

Après avoir envoyé un questionnaire aux candidat-es à la présidence de la République, le collectif « Pas de bébés à la consigne » a organisé une rencontre publique invitant les candidat-es à venir débattre sur leur projet de politique d'accueil des jeunes enfants, mardi 20 mars à Paris.

L'UMP n'a pas répondu à l'invitation du collectif. Un courrier reçu du cabinet de la présidence de la République dresse un tableau satisfait de la politique menée depuis 2007. Pourtant la création de nouvelles places d'accueil masque un bilan en trompe l'œil : au lieu des 100 000 places annoncées en accueil collectif, c'est en réalité 40 000 places que Madame Bachelot a confirmées en précisant qu'elle seraient « occupées » par 96 000 bébés. Chaque place, désormais rebaptisée « solution d'accueil », est donc attribuée à 2,5 bébés, forçant de nombreuses familles à accepter un accueil à temps partiel. Cela saucissonne la vie des bébés, passant au mieux d'un mode d'accueil à un autre, au mépris des besoins de continuité relationnelle nécessaire aux tout-petits et de l'attente des parents. Le gouvernement a institutionnalisé un véritable surbooking des structures d'accueil et diminué les exigences de qualification des professionnel-les de la petite enfance.

Le débat avec les partis qui ont répondu présents (PS, EELV, Front de gauche) a permis de clarifier les enjeux sur trois questions d'importance :

- Ils se sont engagés à revenir sur le décret « Morano » relatif à l'accueil collectif qui a mobilisé contre lui le monde de la petite enfance en 2010 et dont le collectif demande l'abrogation.
- Ils se sont prononcés en faveur d'un service public de la petite enfance, la discussion reste à approfondir pour en préciser les modalités : notamment quant aux rôles respectifs de l'Etat et des collectivités locales et leur articulation afin de garantir sur tout le territoire une offre effective d'accueil de qualité, accessible financièrement et géographiquement en accueil collectif comme individuel, répondant à la demande des familles pour leur enfant.
- Ils ont affirmé leur refus de voir les modes d'accueil de la petite enfance soumis à une logique de marchandisation (recherche de rentabilité, mise en concurrence) et se sont engagés à exclure les modes d'accueil du champ d'application de la directive européenne « Services ».

Le collectif « Pas de bébés à la consigne » se félicite que l'accueil de la petite enfance trouve toute sa place dans le débat politique et de société. Le collectif va poursuivre les contacts avec les candidat-es pour aller plus loin encore dans des engagements précis en réponse aux questions que nous leur avons adressées, afin d'assurer une offre d'accueil suffisante et de qualité qui réponde aux besoins des enfants et aux attentes de leurs parents.

<http://www.pasdebebesalaconsigne.com>
pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr